

Les subsides

tous que dans tout ministère quelqu'un doit défendre âprement les intérêts de celui-ci. Refuser de remplir ce rôle avec passion et dévouement à tous les niveaux possibles équivaut à renoncer à exercer son autorité.

C'est avec un vif regret que nous avons inscrit cette motion au *Feuilleton* d'aujourd'hui. Nous préférierions pouvoir féliciter le gouvernement de ce qu'il fait son travail en ce qui concerne l'environnement. Nous serions heureux de louer la ministre de l'Environnement et le premier ministre, mais le fait est que si l'on fait abstraction des réalisations dont le gouvernement s'est attribué le mérite au cours des six derniers mois—et qui sont l'aboutissement des initiatives du gouvernement précédent—il ne reste qu'un terrible vide.

Nous voyons là une faillite intellectuelle et un vide émotionnel. La protection de l'environnement, peut-être plus que toute autre question administrative ou politique dont le gouvernement doit s'occuper, exige de la conviction, du dévouement et une ferme autorité qui donne au pays une orientation à l'épreuve des civilités fédérales-provinciales. Il est des moments où le Canada est plus que la somme de ses gouvernements provinciaux. Il est des moments où la santé des Canadiens constitue une préoccupation nationale. Voilà l'idée que nous soumettons à la Chambre et la raison pour laquelle l'absence d'autorité de la part du gouvernement et son refus de faire son devoir, nous choquent tellement. Voilà pourquoi les Canadiens sont de plus en plus déçus par le gouvernement conservateur. Si cela continue, les conservateurs perdront le pouvoir aux prochaines élections.

[Français]

M. le vice-président: Questions! Commentaires! L'honorable député de Saint-Jacques (M. Guilbault) a la parole.

[Traduction]

M. Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, dans son intervention mon collègue a évoqué le dossier de la pollution de la rivière Niagara par les produits toxiques; il a mis en doute l'action du gouvernement sur cette question particulièrement délicate. Est-ce qu'il voudrait nous dire ce qu'il pense que le gouvernement devrait faire maintenant pour améliorer l'état de la rivière Niagara?

M. Caccia: Monsieur le Président, il faudrait que le gouvernement mette en œuvre les recommandations du rapport présenté par le comité des produits chimiques toxiques de la rivière Niagara, publié en octobre dernier. Il y a là 26 ou 27 recommandations présentées conjointement par les représentations canadienne et américaine. Cependant il n'y a eu que deux recommandations américaines.

Cela marque un changement très important par rapport à ce qui s'était fait jusque-là. Quand la partie américaine ne présente que deux recommandations à caractère dilatoire, il y a un message politique évident à tirer. Il faut évidemment que la ministre rencontre l'organisme de protection de l'environnement, qu'elle prenne position sur la question et qu'elle agisse. Il faut qu'elle donne à ses services le courage et l'inspiration nécessaires pour qu'ils puissent négocier efficacement aux États-Unis sur cette question des produits chimiques toxiques.

J'ai été sidéré d'apprendre que depuis le 1^{er} de ce mois, le programme de 2.5 millions de dollars concernant les produits chimiques toxiques n'existe plus. Il a disparu. J'espère que la ministre va s'occuper de la question.

• (1125)

M. Lewis: Monsieur le Président, je croyais rêver en entendant parler l'ex-ministre de l'Environnement. Il est reconnu que son passage au ministère a été un fiasco complet au plan des réalisations. Il est reconnu par tous les partis représentés à la Chambre que les choses n'ont pas avancé d'un pouce pendant qu'il a été ministre de l'Environnement. Il est reconnu que son ministère, que son gouvernement étaient incapables de s'entendre avec les gouvernements des provinces, ce qui fait qu'il n'y a pas eu d'accord de signé sur le transport des substances dangereuses. Il est avéré que sous le parti libéral, le gouvernement canadien a polémique contre les États-Unis, qu'il n'a jamais raté une occasion de leur faire des pieds de nez, et c'est pourquoi rien ne s'est fait. Peut-être bien que les fonctionnaires travaillaient dur, mais au parti libéral il n'y avait pas de volonté politique de s'entendre avec qui que ce soit. Les libéraux ont perdu des années d'opportunités de faire des choses importantes au sujet des pluies acides, de l'environnement et du transport des biphényles polychlorés. J'invite la Chambre à reconnaître que ce qui est en cause, c'est l'absence de volonté politique d'un parti qui était intellectuellement au bout de son rouleau en matière d'environnement.

M. Gauthier: Vous déformez la vérité.

M. Caccia: Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je veux faire la mise au point qui s'impose après ce que vient de dire le député. Tout d'abord, le député de Simcoe-Nord (M. Lewis) a parlé de non-progrès. La vérité c'est que le 6 mars 1984, les ministres fédéral et provinciaux de l'Environnement ont abouti à un accord fédéral-provincial à Ottawa. Ils ont décidé de part et d'autre de faire cavaliers seuls et se sont fixé un objectif de 50 p. 100 de réduction de la pollution à l'horizon 1994.

Le député nous a reproché de ne pas pouvoir nous entendre avec les gouvernements des provinces. Nous nous sommes entendus magnifiquement avec eux, monsieur le Président. L'ex-ministre de l'Environnement de l'Ontario et moi avons toujours collaboré à 100 p. 100. Il a été pour moi une grande source de force. Je tiens à dire publiquement la part immense qu'il a prise dans la réalisation de cet accord du 6 mars 1984. Deux semaines plus tard nous avons eu la création du Club d'Ottawa, lorsque neuf pays d'Europe sont venus ici s'engager à réduire les pluies acides d'au moins 30 p. 100 d'ici à 1993. Trois mois plus tard, à Munich, le 19 juin à peu près, les dix pays étaient devenus 20 à s'engager à réduire de 30 p. 100 la pollution d'ici à 1990.

Enfin, le député nous a accusés de combattre les États-Unis. La vérité c'est que nous leur avons parlé franchement. Nous leur avons dit que nous, Canadiens, ne pouvions tolérer le déversement de substances indésirables de notre côté pas plus que de l'autre côté de la frontière parce que les vents soufflent de notre côté. Les États-Unis produisent 26 millions de tonnes d'anhydride sulfureux par année. Nous avons tout lieu de nous en indigner. Un bon citoyen ne se débarrasse pas de ses déchets en les rejetant dans la cour arrière de son voisin et même le député de Simcoe-Nord ne préconiserait pas pareille conduite. Nous avons invité les États-Unis à joindre leurs efforts aux nôtres, car nous savons que nous produisons aussi cette substance nuisible, mais six fois moins que les États-Unis. Nous leur avons offert de signer un traité, étant donné que le vent charrie notre pollution vers les États américains du nord-est